

DÉPARTEMENT
de la
rente-Maritime
ARRONDISSEMENT
ochefort

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON
Royan

Séance du 14 aout 1953 19

OBJET :
chat

**vêtements
travail pour
cantonniers
orères de
génieur T.B.G.**

L'an mil neuf cent ~~cinquante trois~~ ~~de quatorze~~ du mois
d' août , le Conseil Municipal de Royan
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. Max BRUSSET, Député, en session { ordinaire
extraordinaire
après convocations faites le 10 aout 1953 19

de
municipaux
pris part au vote :
53078

Etaient présents : MM. Brusset Delsalle, Seugnet
Reutin, Castelneau, Couzinet Gausseil, Regazoni
Dufour, Domecq- Rochdereux, Papeau, Guillaud
Chamboulan Fouché, Simon, Narteau, Counil
Chanut, Martadé Bourdeille, Laurent, Bourdonneau

DATE
affichage, à la porte
mairie, du compte
n de la séance :

Absents : MM. Regazoni et Vaucheret
Représentés : M. Pouget et Guichaoua

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

Monsieur COUNIL , ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance

Le Conseil approuve l'achat de
neuf vêtements de travail destinés à
des employés à l'entretien des voies
publiques .

Montant de la dépense : 41.250 frs
(quarante et un mille deux cent cinquante
francs)

APPROUVE

Lochelle, le 15 Octobre 1953

Par le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Illisible.

Fait et délibéré à Royan
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents

N'ont pas signé : MM. _____

Le vote a eu lieu au
public, établi à
la désignation de
le (Art. 51 de la loi
vriil 1884).

tionner à la suite
qu'ils aient empêchés
ner (Art. 57 de la loi
ipale).